

Les opposants à l'ouverture d'une carrière sur le terrain

Les conclusions du comité enquêteur favorables au projet d'ouverture d'une carrière à ciel ouvert sur la commune de Fozzano (trois réserves) continuent de susciter colère et indignation. Tout particulièrement de la part des habitants de Sainte-Lucie de Tallano (à 2,3 km), Olmiccia (à 1,8 km) et Altagène qui sont « au balcon » du site prévu prochainement en exploitation.

À l'initiative d'U Cumitatu di U Rughjonu di l'Alta Rocca, une manifestation des habitants était organisée hier en bordure de la D 268, précisément en face de la future carrière.

Son porte-parole Jean-Marc de Lanfranchi, soutenu par Jean-Paul Panzani du collectif Forzà Tallà, n'en démord pas : « Nous nous opposons au projet pour des raisons écologiques, sanitaires,



Des opposants à l'ouverture de la carrière de Fozzano ont manifesté hier.

PHOTOS C. T.

visuelles, routières et phoniques. »

Ils rajoutent : « Les villages environnants vont être soumis à une pollution constante entraînant un risque accru de cancers. » Toujours par la voix des deux habitants de l'Alta Rocca : « Les

carrières exposent les riverains au bruit, vibrations et pollution des eaux. La dégradation du site impactera le caractère touristique de cette région notamment du fait que la route desservant la carrière

sera limitrophe du sentier de randonnée Mare a mare. » Est également dénoncée par les membres d'U Cumitatu l'intensification de la circulation et la dégradation des routes qui en découlera. Ca-

therine Bourhys, une habitante d'Olmiccia de plus, s'étonne : « Fozzano vient pourtant de réviser sa carte communale mais sur aucun document ne figure le projet d'une carrière à ciel ouvert

Extraction de granit

Le projet d'exploitation de carrière d'extraction de roches massives et granit en cours sur la commune de Fozzano et de Loreto-di-Tallano, au lieu-dit Trapinellu, consiste en une carrière à ciel ouvert de granit dont la production maximale annuelle est estimée à 150 000 tonnes durant les 20 premières années, puis 200 000 tonnes durant les dix dernières années d'exploitation.

Le projet s'était invité à la session de l'Assemblée de Corse en novembre 2020 avec une question sur le sujet de la part de Chantal Pedinielli, conseillère territoriale, suivie par une motion de Femu a Corsica allant dans le même sens, dénonçant une ouverture de carrière impactant fortement les communes de Sainte-Lucie-de-Tallano, Altagène et Olmiccia

et par extension tout l'Alta Rocca.

« Ce projet néfaste menace notre piève, son équilibre économique et la santé de ses habitants. D'autant qu'il ne répond ni à un intérêt général, ni à un intérêt public, la microrégion possédant déjà sur son territoire deux carrières suffisantes pour couvrir les besoins du bassin. » La motion, qui s'oppose fermement au projet, était à l'époque adoptée à l'unanimité avec non-participation de la droite.

Depuis la fin de l'enquête publique se disant favorable (nonobstant trois réserves) à l'ouverture d'une carrière sur la commune de Fozzano, de nombreuses réactions se font entendre notamment de la part d'un collectif, d'un comité de défense de l'Alta Rocca, des mouvances politiques, d'associations environnementales...

atons que le site fait partie des espaces naturels et paysagers à sauvegarder. »

Les communes de Santa Lucia de Tallano, Zoza, Serra di Scopamène, Altagène et Olmiccia ont pris des délibérations contre ce projet d'ouverture de carrière. Lors de la manifestation de samedi, le groupe Femu a Corsica était représenté par Jean-Jacques Lucchini et Corsica Libera par Pierre-José Filiputti, tous deux élus à la Collectivité de Corse.

En fin de matinée, les membres d'A Comitatu di U Rughjonu di l'Alta Rocca et du collectif Forzà Tallà annonçaient une demande de rendez-vous au préfet de Corse car il est évident, notaient-ils, « que la balle est dans son camp ».

CATHY TERRAZZONI